

Paris, le 4 août 2010

**Note à l'attention de
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'unité**

Objet : Financement d'actions sur projets INSU 2011

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, cher(e) collègue,

Je vous informe que les propositions pour le financement d'actions sur projets sont à soumettre à l'INSU **avant le 30 Septembre 2010**.

Les notes de cadrage des différentes sections sont disponibles sur le site de l'INSU <http://www.insu.cnrs.fr/co/node/1896>. Pour répondre à l'appel d'offres, l'Institut a mis en place un formulaire commun informatisé à l'adresse : <http://appeldoffres2011.insu.cnrs.fr>. Chaque demande devra être complétée par un dossier scientifique (téléchargeable sur ce même site et à envoyer en ligne). Y Sont également disponibles, l'ensemble des textes des appels d'offres des actions INSU.

Pour les laboratoires qui formuleront leur demande de ressources auprès du CNRS, via l'application « DIALOG », la procédure est la suivante :

- la saisie de l'ensemble des demandes de ressources est à effectuer avant le 17 septembre.
- s'agissant des « actions sur projet » de l'INSU, une fiche comportant des intitulés d'actions identiques à ceux de l'appel d'offres sera à compléter. Elle devra indiquer toutes les demandes faites au titre des commissions spécialisées et comités de programme de l'INSU.

J'attire votre attention sur le fait que les appels à projets des actions Mistrals (Chantier Méditerranée) et EC2CO seront mis en ligne sur le site <http://appeldoffres2011.insu.cnrs.fr> la deuxième quinzaine de septembre.

Dans l'attente de vos propositions, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, cher(e) collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jean-François STEPHAN
Directeur de l'INSU

Destinataires :

- Directeurs d'unités INSU
- Directeurs d'OSU
- Directeurs d'instituts du CNRS
- Directeurs d'unités de recherche bénéficiaires de ressources de l'INSU